



DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 avril 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 23

Nombre de représentés : 08

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 23

Nombre de représentés : 08

Nombre de votants : 31

OBJET

Affaire n° 2023-047

**RENOUVELLEMENT DE LA
CONTRIBUTION DE LA VILLE
AU RESEAU DES CENTRES-
VILLES DURABLES ET DE
L'INNOVATION
ANNEE 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le mardi quatre avril, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint par M. Franck Jacques Antoine, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe par Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, Mme Claudette Clain Maillot par Mme Sophie Tsiavia, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Alain Iafar par M. Jean-Paul Babef, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Didier Amachalla par Mme Paméla Trécasse, Mme Barbara Saminadin par M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 27 mars 2023.

- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie le 5 avril 2023.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

.....
.....

LE MAIRE

Olivier HOARAU

Affaire n° 2023-047

**RENOUVELLEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE AU RESEAU DES
CENTRES-VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION
ANNEE 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2021-087 du 6 juillet 2021 approuvant la contribution de la Ville au réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de l'association Centre-Ville en Mouvement (CVM) au titre de l'année 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant que l'adhésion de la Ville à ce réseau leur permet de bénéficier d'un espace d'échanges de bonnes pratiques et d'expérimentations, de participer aux travaux liés aux Observatoires et aux Assises Nationales et Européennes du centre-ville ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire » réunie le 22 mars 2023 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la contribution de la ville de Le Port au réseau des Centres -Villes Durables et de l'Innovation de l'association Centre - Ville en Mouvement au titre de l'année 2023 pour un montant de 1 000 € ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU



RENOUVELLEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE AU RESEAU DES CENTRES-VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION ANNEE 2023

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le renouvellement de la contribution de la Ville au réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation, porté par l'association Centre-Ville en Mouvement (CVM), pour l'année 2023.

CVM est une association créée en 2005 à l'initiative de parlementaires, d'élus locaux et consulaires attachés à la redynamisation et au renouveau des cœurs de villes et partageant leurs expériences dans des domaines tels que la logistique urbaine, la mobilité, l'énergie, l'urbanisme, le commerce, l'artisanat, les nouvelles technologies, etc.

Elle compte aujourd'hui plus de 672 membres (villes, CCI, SEM, communautés d'agglomération) qui enrichissent le réseau de leurs expériences et de leurs innovations.

Chaque année, de nombreux événements sont organisés par les membres du réseau, tels que des séminaires, des invitations à des salons comme Franchise Expo Paris, des observatoires sur des thèmes concrets comme la logistique urbaine, le stationnement, le foncier, la gestion de centre-ville. Des visites de terrain dans des villes du réseau mettent également à l'honneur la réalisation de projets innovants de collectivités membres.

Pour mémoire, les Assises Nationales du Centre-Ville rassemblent chaque année, plus de 1000 élus et spécialistes du centre-ville autour de tables rondes et d'ateliers techniques. En parallèle des assises, CVM organise un salon « centre-villexpo » qui permet aux participants de rencontrer de nombreux porteurs de projets, des entreprises privées, des acteurs publics et de découvrir des concepts innovants.

En tant que membre de ce réseau, la ville de Le Port peut contribuer à l'ensemble de ces actions et accède aux documents, comptes-rendus, actes divers...

Pour l'année 2023, le montant de la contribution annuelle au réseau est de 1 000 euros, payables auprès de l'association CVM.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver la contribution de la ville de Le Port au réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de l'association Centre-Ville en Mouvement au titre de l'année 2023 pour un montant de 1 000€ ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Pièce jointe :

- plaquette 2023 « le réseau des Centres-Villes Durable et de l'Innovation de centre-ville en mouvement »